

Casablanca, le mardi 15 juin 2021

DECISION D'ANNULATION

D'APPEL D'OFFRES N°21/2021/CTSA-S

Maître d'Ouvrage : CASABLANCA TRANSPORT EN SITE AMENAGE SA

OBJET : MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REALISATION DU CENTRE DE MAINTENANCE ET DE REMISAGE DES BUS A OULAD AZZOUC

- Vu Le Règlement des marchés de la société Casa Transport fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la société ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle ;
- Vu l'offre financière de l'unique concurrent qui dépasse le crédit budgétaire alloué au présent marché ;
- Vu l'alinéa « c » du paragraphe « 1 » de l'article « 45 » du Règlement des marchés de la société Casa Transport.

Le Directeur Général « Autorité compétente » de la société Casa Transport « Maître d'Ouvrage »,
❧ décide, en date du Mardi 15 juin 2021, l'annulation de l'appel d'offres en cours.

Fait à Casablanca, le mardi 15 juin 2021.

❧

**Le Directeur Général
Nabil BELABED**

